

N/REF : 3/06/2026 15H12 C:265288 I:37097

MR AMAND

V/Email reçu le Mercredi 03/06/2026 a 15H12

**388 CHEMIN DE LA PERRIERE
38420 MURIANNETTE**

IMMEUBLE : PERRIERE
388 CHEMIN DE LA PERRIERE
38420 MURIANNETTE

St Martin-H, le 12 Juin 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 388 CH PERRIERE - MURIANNETTE MR AMAND 06 07 21 59 09
TARIF : 400,11 € TTC

MOTIF : INTERVENIR POUR VIDANGE FOSSE SEPTIQUE ENVIRON 2M3

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

LE 11/06/2026 A 12H30:
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT DE M.AMAND
POMPAGE ET LAVAGE DE LA FOSSE SEPTIQUE SUR ENVIRON 3M3
RECHERCHE DU REGARD DE LA FOSSE PENDANT UNE DEMI-HEURE CAR LE MONSIEUR
NE SE RAPPELAIT PLUS
CONTRÔLE DES ÉCOULEMENTS - OK
EVACUATION DES DECHETS EN CENTRE DE TRAITEMENT AGREE
REPLI CHANTIER

OBSERVATIONS : RECU CHQ N° 0002067 SOCIETE GENERALE DU 11/06/2026 - 400,11 €

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Pomp.fosse sept/BAG 1h+Dépl.0 a 5km	1	363,74	363,74

TOTAL H.T.	363,74
T.V.A. a 10,00%	36,37
TOTAL T.T.C.En EURO	400,11

Valeur en votre règlement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN